

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2021-2025

ORIENTATIONS ET PRIORITÉS



INTRODUCTION

Depuis sa création, le Chantier est un véhicule de concertation pour une plus grande promotion et un développement plus rapide et plus stratégique de l'économie sociale au Québec. Ce besoin d'échanges et de collaboration entre les acteurs de l'économie sociale et leurs partenaires est aussi important aujourd'hui qu'il y a vingt ans. L'heure en est maintenant à fixer les objectifs que nous voulons atteindre ensemble, afin de clarifier les priorités de travail de l'équipe qui soutient des idées et les efforts collectifs des nombreux réseaux, organisations, individus et mouvements sociaux qui s'investissent dans le mouvement. La pertinence de notre travail a toujours été tributaire de la multiplicité et de la qualité de la participation de ceux et celles qui contribuent à la construction d'un mouvement à la fois ambitieux et réaliste, qui valorisent ce qui existe et soutiennent l'émergence d'innovations en réponse aux besoins des communautés.

Autant il importe de reconnaître les multiples contributions à l'idéation et à la mise en œuvre des efforts structurants du Chantier dans le passé, autant nous devons poursuivre notre engagement en faveur d'une mobilisation constante, qui passe notamment aujourd'hui par l'inclusion de nouveaux publics intéressés par la mission du Chantier, d'une concertation active qui prend en compte les intérêts et capacités des organisations impliquées sur les sujets de l'heure et d'un développement à la hauteur des besoins tant des communautés du Québec comme des capacités des organisations en économie sociale sur le terrain.

C'est donc dire que la réalisation de cette planification stratégique et des plans d'action qui en découleront ne peuvent être l'affaire de l'équipe du Chantier uniquement. Son ambition dépasse d'ailleurs les ressources dont dispose présentement l'organisation. Ce plan est donc un appel à la collaboration.

CONTEXTE

Les travaux en vue de la prochaine planification stratégique du Chantier ont débuté il y a plus d'un an. Depuis, le contexte économique et social du Québec a été profondément marqué par la pandémie liée à la COVID-19. Une série de discussions et de consultations ont donc eu lieu dans un moment qui marque un tournant à plusieurs égards. Nous sommes maintenant à l'aube d'une relance post-COVID. Malgré cette perspective, il y a fort à parier que les impacts de cette crise - et particulièrement la croissance des inégalités qu'elle a exacerbée ainsi que l'accélération de la déstructuration de certains secteurs fragiles - se feront encore sentir dans les années à venir. Après avoir fêté ses vingt ans, le Chantier doit passer à une autre étape de son développement.

Sans aucun doute, nous devons aujourd'hui plus que jamais identifier les forces et les besoins de l'économie sociale pour s'inscrire résolument en faveur d'une transition écologique juste et comme une solution incontournable aux défis que cela pose. C'est pourquoi les deux premiers axes de cette planification portent sur les thématiques de l'environnement et des inégalités sociales. Cette transition doit se réaliser par et pour les communautés, par des initiatives adaptées à la réalité locale et s'appuyant sur les forces de leur nature collective. C'est pourquoi les deux axes suivants de cette planification portent sur le développement local et régional et sur la gouvernance démocratique. Finalement, il importe d'identifier de quelle façon le Chantier peut se rendre utile pour soutenir ces ambitions collectives. C'est pourquoi les deux derniers axes portent sur le mouvement de l'économie sociale et le rôle du Chantier en son sein.

ORIENTATIONS

- 1. ENVIRONNEMENT** : l'économie sociale au service d'une transition écologique
- 2. INÉGALITÉS SOCIALES** : l'économie sociale pour accroître l'équité
- 3. DÉVELOPPEMENT LOCAL** : l'économie sociale au service des communautés
- 4. GOUVERNANCE** : la gouvernance démocratique, trait distinctif de l'économie sociale
- 5. VALORISER ET RENFORCER LE MOUVEMENT** : accroître la promotion et la capacité de développement de l'économie sociale
- 6. LE CHANTIER** : un carrefour au service de l'ambition et de la cohésion du mouvement



1. ENVIRONNEMENT



L'économie sociale au service d'une transition écologique

Le Chantier affirme depuis plusieurs années que notre modèle de développement est intenable, tant du point de vue de la dégradation environnementale que pour les croissantes inégalités sociales qu'il génère. L'engagement explicite du Chantier à soutenir l'émergence d'un modèle de développement « basé sur la solidarité, l'équité et la transparence » doit tenir compte de la crise écologique en tant que défi principal auquel feront face les générations à venir. Les collectivités ont tout intérêt à maintenir un milieu de vie dynamique et sain, ce qui implique de gérer leurs ressources de façon stratégique et durable. Pour ce faire, l'économie sociale représente une solution de choix parce qu'elle permet de concilier développement économique, inclusion sociale et préservation environnementale. Ainsi, accroître la place de l'économie sociale dans notre économie est en soi une façon de contribuer au développement durable en renforçant une logique moins extractiviste et plus locale. La gouvernance locale et la cohésion sociale favorisées par l'économie sociale sont également des atouts de taille pour accroître notre résilience face aux chocs climatiques croissants. Finalement, si l'économie sociale doit se soucier de l'impact de mesures environnementales sur les personnes - et particulièrement les plus vulnérables - contribuant de cette façon à une transition juste, elle doit également faire sa part dans les changements de pratiques qui s'imposent et valoriser les bonnes pratiques déjà en place. Bref, au-delà d'une symbiose théorique sur le besoin d'un développement plus soutenable, l'heure en est également à l'action.

PRIORITÉS

- 1.1 Positionner** l'économie sociale comme un mouvement s'inscrivant dans une volonté de transition écologique
- 1.2 Favoriser**, de concert avec le mouvement environnemental, le développement en économie sociale dans des secteurs ou filières ayant un important potentiel de transformation sur le plan environnemental
- 1.3 Encourager** et soutenir l'engagement des acteurs en économie sociale à diminuer l'empreinte écologique de leurs opérations et travailler à obtenir des conditions favorables pour atteindre ces objectifs
- 1.4 Accroître et valoriser** les bonnes pratiques au Chantier par souci de cohérence et de sensibilisation des partenaires

2. INÉGALITÉS SOCIALES



L'économie sociale pour accroître l'équité

Les inégalités sociales croissantes sont sans aucun doute un facteur majeur de fragilisation de nos démocraties, de nos économies et de nos sociétés. Ces dernières années ont mis en relief l'étendue de ces inégalités, notamment des inégalités de richesse, des inégalités territoriales et des barrières, voire des agressions, à l'endroit des personnes et des groupes qui font l'objet de discrimination systémique et d'exclusion sociale : personnes racisées, autochtones, personnes immigrantes, femmes, minorités sexuelles et de genre, ainsi que les personnes qui vivent dans la pauvreté. L'économie sociale contribue à démocratiser la gestion de nos ressources et la redistribution de nos richesses. Elle opère aussi généralement dans une logique d'accessibilité géographique et financière. Elle est très présente et pertinente dans les services à des populations vulnérables où elle se distingue par sa façon d'opérer priorisant la qualité et la pérennité, plutôt que la logique de maximisation des profits. L'économie sociale a donc une contribution importante et attendue dans le travail visant à réduire les inégalités sociales au Québec. Que ce soit au sein de la population pour assurer l'accessibilité de biens, services et emploi ; dans les milieux de travail pour assurer des conditions équitables et des emplois décents ou dans la gestion des entreprises pour contribuer à une économie où les notions de solidarité, d'équité et de transparence ont plus de place, l'économie sociale est appelée à valoriser l'impact de ses pratiques et à les améliorer en continu pour faire face à un contexte changeant.

PRIORITÉS

- 2.1 Positionner** l'économie sociale comme un mouvement s'inscrivant dans une volonté de réduction des inégalités sociales
- 2.2 Favoriser** le développement de l'économie sociale dans des secteurs ou filières ayant un impact important sur le plan des inégalités sociales de concert avec les mouvements sociaux concernés
- 2.3 Encourager et soutenir** l'engagement des acteurs en économie sociale d'agir en faveur de l'inclusivité et de l'équité et travailler à obtenir des conditions favorables pour atteindre ces objectifs
- 2.4 Accroître et valoriser** les bonnes pratiques au Chantier par souci de cohérence et de sensibilisation des partenaires

3. DÉVELOPPEMENT LOCAL



L'économie sociale au service des communautés

L'ancrage dans les communautés par ses modèles de développement et sa gouvernance démocratique est un facteur distinctif de l'économie sociale. Servir la communauté en développant des réponses à ses besoins et aspirations constitue souvent une composante essentielle de la mission des entreprises d'économie sociale. Aussi, plus de 76% des entreprises collectives desservent un marché local ou régional. Acheter auprès de ces entreprises, c'est donc contribuer au développement local, que ce soit par le biais de circuits courts dans une communauté ou de pratiques nationales d'achats en économie sociale. La communauté locale s'avère souvent le lieu d'émergence, à la fois parce qu'elle définit un besoin et identifie les moyens pour y répondre que parce que les premières sources de soutien pour l'émergence ou le maintien d'entreprises sont plus souvent qu'autrement locales. Or, force est de reconnaître que les capacités techniques et financières varient énormément à l'échelle locale. Dans un souci d'équité, de vitalité territoriale et de développement durable, les habitants, entreprises et gouvernements sont appelés à contribuer à des initiatives diverses pour que les communautés aient les moyens de répondre à leurs besoins en fonction des enjeux et priorités locales.

PRIORITÉS

3.1 Assurer l'adoption de pratiques et politiques d'achats en économie sociale à l'échelle fédérale, nationale et locale ainsi que les moyens pour les entreprises d'y répondre

3.2 Soutenir et structurer le développement de liens entre l'économie sociale et les municipalités du Québec

3.3 Valoriser et renforcer les capacités d'initiatives de concertation citoyenne et les organismes locaux de développement, incluant pour la reprise collective d'entreprises

4. GOUVERNANCE



La gouvernance démocratique, trait distinctif de l'économie sociale



La gouvernance démocratique est ce qui distingue les entreprises d'économie sociale : elle est une composante essentielle de leur identité et explique les choix différents qu'opèrent ces entreprises, guidées par d'autres intérêts que ceux des investisseurs, ce qui explique en grande partie leur résilience et leur capacité d'innovation. Or, le caractère démocratique n'est pas garanti par les statuts et n'est pas un acquis immuable : il doit s'exercer et même se renouveler en temps de crise économique, de relève dans la direction, de pressions institutionnelles, de changements majeurs dans la composition ou les réalités de la communauté desservie, etc. Si nous voulons valoriser le véhicule de démocratisation de l'économie qu'est l'économie sociale, nous devons nous assurer que les pratiques de gouvernance dans le mouvement continuent à redistribuer le pouvoir aux parties prenantes et que leurs participants sont outillés pour faire face aux questionnements et défis en matière de gouvernance partagée. Il existe un besoin réel d'une ressource dédiée à cette question qui pourrait, éventuellement, devenir une organisation autonome.

PRIORITÉS

- 4.1 Identifier** des moyens de renforcer la création, le maintien et la défense de structures de gouvernances démocratiques, entre autres en assurant la présence d'expertises dédiées au sein du mouvement
- 4.2 Positionner** la valeur ajoutée d'une gouvernance démocratique pertinente et animée
- 4.3 Assurer** le renforcement des pratiques associatives démocratiques en contribuant à l'amélioration du cadre juridique, notamment la refonte de la Partie 3 de la Loi sur les Compagnies (Loi OBNL)



5. VALORISATION ET RENFORCEMENT DU MOUVEMENT

Accroître la promotion et la capacité de développement de l'économie sociale

Nous avons souvent fait le pari que les défis de société ne seraient pas résolus uniquement par des organisations mais bien par des mouvements. Après tout, l'histoire de l'économie sociale est celle des hommes et des femmes qui se mobilisent pour répondre aux défis de leur époque et aux besoins de leur milieu, parfois au sein d'organisations existantes, parfois par la création de nouvelles initiatives. Aujourd'hui, l'économie sociale est plus connue que jamais... mais encore peu connue aux regards de son étendue, de l'ensemble de ses impacts et de son potentiel transformateur. Il faut multiplier les canaux de communications et les porte-paroles pour accroître l'adhésion et la mobilisation en économie sociale, tout en évitant des dérives possibles d'une visibilité accrue (*confusion, social washing, etc.*). Il faut aussi se baser sur nos valeurs pour porter nos visions, nos stratégies et nos actions directes. Pour se faire, il faut s'allier, se reconnaître et se faire reconnaître comme pilier incontournable de notre société. Finalement, après plus de vingt ans de développement dans l'écosystème de soutien en économie sociale maintenant fort et résilient, force est d'admettre que des efforts supplémentaires doivent être faits pour accroître les synergies permettant de démultiplier l'impact de cet écosystème, notamment pour renforcer les innovations émergentes et le changement d'échelle dans les organisations.

PRIORITÉS

5.1 Accroître la visibilité et la reconnaissance de l'économie sociale dans les sphères publiques et politiques

5.2 Préciser et valoriser l'identité, les critères de reconnaissance et les caractéristiques distinctives de l'économie sociale

5.3 Accroître le sentiment d'appartenance des entreprises, des mouvements sociaux, des acteurs régionaux et de l'écosystème de soutien au mouvement de l'économie sociale

5.4 Affirmer et optimiser la relation d'homologues entre les Pôles et le Chantier, et ce, pour favoriser le plein potentiel de l'économie sociale

5.5 Favoriser l'essor et la cohérence des actions et des outils en matière de soutien au changement d'échelle du mouvement

5.6 Mobiliser et rassembler le mouvement par le biais d'événements d'envergure récurrents favorisant les échanges entre acteurs

6. LE CHANTIER



Un carrefour au service de l'ambition et la cohérence du mouvement

Le Chantier est une organisation qui se distingue à travers le monde par son modèle organisationnel. Une formule de collèges électoraux permet de mettre à profit des perspectives sectorielles, des perspectives territoriales, l'expertise d'organisations de soutien et celle d'autres mouvements sociaux engagés pour un modèle de développement plus solidaire, équitable et transparent. Ce modèle a donné lieu à une intelligence collective qui a façonné des innovations hors pair et maintenu un équilibre entre le risque d'être trop centré sur l'existant et le risque d'avoir des visées peu branchées aux réalités du terrain. La taille, la diversité et la capacité de l'économie sociale sont aujourd'hui décuplées par rapport à ce qu'elles étaient à la création du Chantier. La taille et le niveau d'expertise de l'équipe interne ont aussi augmenté. Après 20 ans, face à un certain nombre d'acquis et de nombreux nouveaux défis, les moyens de maintenir cette mobilisation et implication ont changé. Nous devons réfléchir aux moyens de maintenir une vie associative animée ainsi que les moyens de réaliser les objectifs que cette réflexion impose. De façon plus générale, le Chantier doit œuvrer à faciliter l'implication des forces vives et à soutenir la croissance de leurs innovations. Il doit aussi s'assurer de valoriser les acquis et l'expérience de pratiques plus matures. Finalement, il doit impérativement assurer la relève, autant en continuant d'interpeller les jeunes qu'en assurant les meilleures conditions possibles pour soutenir l'émergence de nouveaux projets, quel que soit leur secteur, leur taille ou leur région d'ancrage.

PRIORITÉS

6.1 Réaffirmer l'importance de la vie associative du Chantier et multiplier et élargir les lieux d'implication, notamment en soutenant le déploiement national de l'Aile jeunesse et en privilégiant l'engagement d'acteurs représentatifs de la société

6.2 En prenant appui sur les forces du mouvement, jouer un rôle rassembleur pour améliorer les conditions (outils, financements, accompagnements) d'émergence des projets d'économie sociale dans tous les secteurs et territoires

6.3 Soutenir la portée politique et stratégique des orientations et du positionnement de l'organisation au sein du mouvement

6.4 Diversifier les revenus du Chantier afin d'accroître son autonomie financière et sa capacité d'initiative

6.5 Faire du Chantier un acteur reconnu et crédible dans les débats publics et économiques qui dépassent le thème de l'économie sociale



chantier.qc.ca